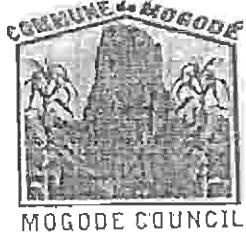


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix-Travail-Patrie  
 REGION DE L'EXTREME-NORD  
 DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA  
 COMMUNE DE MOGODE  
 COMMISSION INTERNE  
 DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace-Work-Fatherland  
 FAR NORTH REGION  
 MAYO TSANAGA DIVISION  
 MOGODE COUNCIL  
 INTERNAL TENDERS BOARD

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
 N° AONO/C/MOGODE/CIPM/2023 DU 12/11/2023,  
 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE  
 DANS LES LOCALITES DE GILI/RHUMSIKI ; HAOU ; KILA ; GOROMA/RHUMSIKI ; GOURIA (MALIMA),  
 GOVA/HOUPOU ; DOUMDELIN ; MBAGOINE ; MAYO-LOUTI ; DZAMBOU DANS LA MUNICIPALITE DE  
 MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

**1. Objet :**

Dans le cadre de la mise en œuvre des Projets d'investissement, le Maire de la Commune de MOGODE (Maire d'Ouvrage) lance pour le compte la Commune de MOGODE, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de DIX (10) forages équipés de pompes à énergie solaire dans les localités de Gili/Rhumsiki ; Hau ; Kila ; Goroma/Rhumsiki ; Gouria (Malima), Gova/Houpou ; Daumdelin ; Mbagoine ; Mayo-Louti ; Dzambou dans la Municipalité de MOGODE, Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

Les travaux sont regroupés en deux lots comme indiqué ci-dessous :

Réf.	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa
Lot N°1	Construction de cinq (05) forages équipés de pompes à énergie solaire	GILI/RHUMSIKI, HAOU, KILA, GOROMA/RHUMSIKI, GOURIA (MALIMA) DANS LA MUNICIPALITE DE MOGODE	100 000 000
Lot N°2	Construction de cinq (05) forages équipés de pompes à énergie solaire	GOVA/HOUPOU, DOUMDELIN, MBAGOINE, MAYO-LOUTI, DZAMBOU DANS LA MUNICIPALITE DE MOGODE	100 000 000

**2. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour chaque forage :

- Etudes géophysiques, hydrogéologiques et implantation ;
- Installation de chantier ;
- Réalisation du forage ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Analyses et traitement de l'eau ;
- Construction d'un château d'eau en Béton Armé de 7,5m<sup>3</sup> avec salle de commande attenante ;
- Aménagement de borne fontaines avec robinets de puisage ;

- Fourniture et pose de la pompe ;
- Fourniture et pose des conduites ;
- Construction et installation du champ solaire sécurisé au moyen d'une clôture ;
- La mise en place et la formation d'un comité de gestion pour assurer la pérennité des ouvrages ;
- Fourniture d'une caisse à outils ;
- Mise en service des ouvrages ;

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le FEICOM/COMMUNE DE MOGODE, EXERCICE 2023 & SUIVANTS, pour un coût estimatif total de deux cent millions (200 000 000) francs FCFA TTC

### 5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MOGODE.

### 6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de MOGODE, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la Recette municipale de MOGODE au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

### 7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

### 8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre remise sous pli fermé, auprès de la Mairie de MOGODE. Le 27/11/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 11/JAONO/C/MOGODE/CIPMI/2023 DU 27/11/2023,

POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A ENERGIE SOLAIRE  
DANS LES LOCALITES DE GILIRHUMSIKI ; HAOU ; KILA ; GOROMAIRHUMSIKI ; GOURIA (MALIMA),  
GOVA/HOUPOU ; DOUMDELIN ; MBOUGOINE ; MAYO-LOUTI ; DZAMBOU DANS LA MUNICIPALITE DE  
MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

### 9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de

validité des offres et d'un montant quatre millions (4 000 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

#### 10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 27/11/2023 à 11 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de MOGODE, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à celle séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

#### 11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt et un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### 12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujellons diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

#### 13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

##### 13.1- Critères éliminatoires

###### 13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

###### 13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à DIX (10) critères essentiels sur vingt-sept (27).
- f) N'avoir pas abandonné un chantier au cours de trois dernières années.

### **13.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié .
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

### **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 27 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation générale sur 3 critères ;
- b) Expérience générale de l'Entreprise sur 1 critère .
- c) Expérience dans les travaux similaires sur 1 critère ;
- d) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- e) Moyens logistiques sur 3 critères .
- f) Le matériel de chantier à mobiliser sur 5 critères .
- g) Le matériel de sécurité sur 4 critères ;
- h) La méthodologie d'exécution sur 2 critères ;
- i) Organisation et déroulement du Projet sur 2 critères ;
- j) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 2 critères

### **14. Attribution du Marché**

Le Maire de la Commune de MOGODE, Maître d'Ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Aucune entreprise ne saurait être attributaire de plus d'un lot.

### **15. Délai de validité des offres**

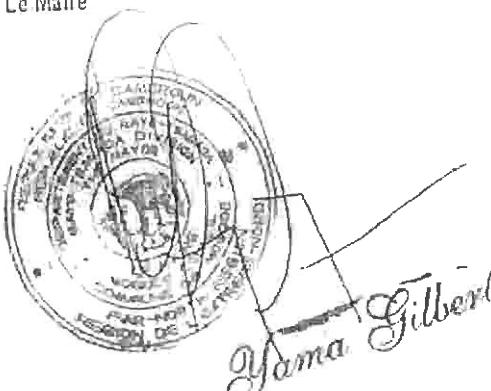
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de MOGODE.

MOGODE, Je 02 NOV 2023

Le Maire



### **Ampliations:**

- PREFET /MT (pour information)
- DDMAP /MT (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- FEICOM/EN (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)